

RENTREE EN SECONDE INFORMATIONS INSCRIPTIONS au lycée Jean Moulin

MODE D'EMPLOI

Nous sommes heureux d'accueillir votre enfant au LGT Jean Moulin de Langon et nous vous souhaitons la bienvenue.

Les inscriptions auront lieu le mercredi 1^{er} juillet de 8h30 à 18h00 et le jeudi 2 juillet de 8h00 à 18h00.

Dans un souci d'organisation et afin de vous réserver un accueil personnalisé, nous vous remercions de bien vouloir si possible vous présenter au lycée selon le planning suivant :

Mercredi 1 ^{er} juillet 8h30-18h	Jeudi 2 juillet 8h-18h
Collège T. Lautrec – Langon Collège JJ Lataste – Cadillac Collège G. Brassens - Podensac Collège St Clément - Cudos	Collège J. Ferry – Langon Collège E. Deroche – Pian Collège A. France – Cadillac Collège Ste Marie– Langon

En cas d'empêchement, merci d'appeler l'accueil du lycée (05 56 63 62 30) pour s'inscrire sur un autre créneau horaire soit le mercredi 1^{er} juillet de 8h30 à 18h, le jeudi 2 juillet de 8h à 18h ou le vendredi 3 juillet de 8h00 à 12h.

Seul un dossier complet permet la finalisation de l'inscription de votre enfant, nous vous remercions de vérifier et compléter les documents fournis.

Liste des pièces obligatoires à fournir :

- ☐ Dossier d'inscription + autorisation de Bourses à compléter et signer
- ☐ Fiche service de gestion avec **OBLIGATOIREMENT Le Relevé d'Identité Bancaire (RIB) du parent responsable financier (parent qui perçoit les aides et qui paye les frais de scolarité)**
- ☐ Fiche Urgence/infirmerie
- ☐ Photocopie carte d'identité ou passeport de l'élève
- ☐ Certificat de fin de scolarité (EXEAT)
- ☐ *Si changement ou non fourni précédemment* : Extrait du Jugement de divorce ou de l'ordonnance du tribunal des affaires familiales fixant les modalités de l'autorité parentale et le lieu de résidence habituelle de l'élève.
- ☐ PAP, PPS (le MOPPS), PAI, notification aménagement épreuves DNB *si votre enfant est concerné*

Facultatifs : (uniquement paiement par chèque)

- ☐ Inscription à la Maison Des Lycéens « MDL du Lycée Jean Moulin » + cotisation de 12 € pour 1 élève (*dégressif à partir de 2 élèves inscrits dans l'établissement*)
- ☐ Inscription à « L'association sportive » + cotisation de 20 €

MANUELS SCOLAIRES

La Région Nouvelle Aquitaine a instauré le principe de gratuité des manuels scolaires depuis 2019 pour les élèves de seconde, de première et de terminale. La distribution et la restitution sont assurées tout au long de l'année par la FCPE de Langon depuis 2021 par délégation de la Région. Vous disposez donc de l'ensemble des manuels sous forme de prêt. Chaque manuel est identifié par un code barre qui est rattaché à l'élève. Nous vous prions donc de prendre soin de vos manuels et de les rapporter en fin d'année scolaire. Ils ne doivent en aucun cas être prêté. Il est donc nécessaire de les couvrir et d'y apposer une étiquette avec le nom et la classe de l'élève. Toute perte ou non restitution de manuel sera facturée (compter environ 30€ par manuel).

FOURNITURES (à titre indicatif)

- ☐ Clé USB pour le travail scolaire
- ☐ Blouse en coton pour SVT / Physique – Chimie
- ☐ Ecouteurs pour les fichiers audios
- ☐ En Seconde, il n'est pas demandé d'acheter de calculatrice. Celle utilisée au collège suffira en classe de Seconde.

TRANSPORT

Site internet de la Région : <https://transports.nouvelle-aquitaine.fr/transports-scolaires/inscription>

RESTAURATION SCOLAIRE

A compter de la rentrée 2026, Mise en place de la « **Tarification solidaire** »

La nouvelle tarification régionale pour la restauration scolaire est basée sur les revenus et le quotient familial.

Les familles doivent s'inscrire sur le site régional afin que soit appliqué le tarif correspondant :

naqui.fr/tarification-solidaire

Nouveau !!
Inscription obligatoire

A NOTER : Date de la RENTRÉE des 2ndes : MARDI 1^{er} SEPTEMBRE 2026 à 8h00